

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	25 (1876)
Rubrik:	Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

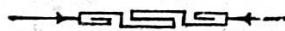
Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP - D'ŒIL
SUR LES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
pendant l'année 1874

présenté à la réunion générale du 7 octobre 1874

à TAVANNES (1)



Messieurs et honorés collègues,

Malgré les regrettables luttes politico-religieuses qui agitent le Jura et divisent ses forces, circonstances de nature à paralyser les études et les recherches historiques et scientifiques, votre secrétaire a cependant le plaisir de vous présenter, dans ce 27^e anniversaire, un résumé de plusieurs travaux intéressants. C'est encore la section de Porrentruy qui prime et par le nombre de ses séances mensuelles et par la quantité de ses communications. Elle a eu cette année 13 séances avec une fréquentation moyenne de 8 membres, qui ont apporté presque tous leur contingent de travaux divers.

La section bruntrutaine a également reçu sept nouveaux

(1) Sur le point de terminer ce travail, M. Pauchard fut appelé en Egypte et ne put y mettre la dernière main qu'à son retour. Cela explique d'une part pourquoi le rapport renferme quelques indications postérieures à la réunion de Tavannes, de l'autre, le retard apporté à la publication des *Actes* de cette année.

membres : MM. CARNAL, professeur ; BERTOGLIO, professeur ; METTHÉE, Léon ; FARINE, greffier ; BÉCHIR, Fr., géomètre ; FROIDEVAUX, géomètre, et TONNERRE, employé au cadastre.

La section de Bienne a cherché à se réunir tous les deux mois, mais elle n'a eu que trois séances. Espérons qu'elle réussira mieux une autre année. Les tendances de la section biennoise sont celles que doit avoir la ville de l'avenir. Ses travaux, y compris les conférences données sous le patronage de la section, ont ce cachet d'utilité publique qui caractérise les esprits amoureux du progrès dans toutes les conditions sociales.

La section de Neuveville s'est bornée en 1874 à patroner un certain nombre de conférences publiques. Quant à celle de Delémont, un seul membre donne encore signe de vie. C'est l'infatigable vétéran de la Société, M. Quiquerez, qui continue à envoyer régulièrement ses travaux à la section de Porrentruy. On nous laisse espérer que la section de St-Imier, un moment séparée de ses sœurs, va rentrer dans la famille en nous ménageant une cordiale réception. Nous fêterons notre 28^e anniversaire à Saint-Imier, localité du Jura, où nous sommes appelés à nous rendre.

La Société continue donc son chemin, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles se trouve le pays, et surtout parce qu'elle reste étrangère aux luttes politiques et religieuses. Les questions d'utilité publique, les études littéraires, les recherches historiques, les investigations scientifiques n'ont, en effet, point de cocarde de prédilection et doivent continuer à réunir tous les esprits bien pensants dans un but commun d'intérêt public, général et humanitaire.

Histoire.

C'est à M. X. Kohler que revient l'honneur d'avoir fait le plus grand nombre de communications historiques ; nous les indiquons sommairement par ordre chronologique :

Dans la première séance de l'année, M. Kohler a proposé de publier, sous les auspices de la Société d'émulation, les œuvres posthumes de *Xavier Stockmar*, précédées d'une notice biographique. Cette proposition a été acclamée. Quelques membres voudraient toutefois voir une place importante réservée à la partie biographique et populaire. M. Kohler a fait alors lecture de la 1^{re} partie de la *Notice biographique sur X. Stockmar*, qu'il a publiée dans l'*Annuaire du Jura*, ainsi que de quelques pièces de vers qu'il utilisera dans la partie consacrée aux travaux littéraires de ce grand citoyen.

L'*Annuaire du Jura* pour 1874 renferme plusieurs travaux de notre président, dont communication a été faite à la section : a) *Souvenirs de 1813, le général Voirol*; b) *X. Stockmar, causerie littéraire*; c) *Histoire abrégée de l'ancien Evêché de Bâle*. Epoque gallo-romaine (fin). Epoque barbare.

M. Kohler nous a également présenté quelques articles extraits d'un *Nécrologe suisse* auquel il travaille depuis quelques mois. Ce recueil, sous forme de dictionnaire, comprendra les hommes marquants morts depuis 1870. Les biographies dont il a donné lecture sont celles d'*Agassiz*, le grand naturaliste; de *C. Dietrich*, le voyageur; de *A. de la Rive*, le célèbre physicien; du général *Salis-Soglio*, etc.

Parmi les ouvrages historiques d'un certain intérêt reçus par M. Kohler et qu'il nous a soumis, citons d'abord *la Galerie suisse*, publiée sous la direction de M. Secretan. Ce volume, de 700 pages compactes, renferme la biographie des principaux personnages de l'ancienne Suisse. Un second volume contiendra essentiellement les célébrités modernes et contemporaines.

M. Kummer, ancien conseiller d'Etat, a publié, à l'occasion de l'exposition viennoise, l'*Histoire de l'instruction publique dans le canton de Berne*. M. Kohler en a reçu un exemplaire qu'il a mis sous les yeux des sociétaires. Cet

ouvrage contient un aperçu sur l'instruction publique dans le canton de Berne avant 1815.

Ce travail, extrait du *Journal statistique suisse*, offre de l'intérêt pour le Jura. L'auteur n'a rien négligé pour retracer le tableau complet de la vie scolaire dans nos contrées : écoles primaires, collèges, écoles normales, écoles secondaires, tout y trouve place. Outre les notes fournies par M. Quiquerez, l'auteur a utilisé les ouvrages de MM. Vautrey et Quiquerez. On peut suivre pas à pas avec M. Kummer le développement de l'instruction dans nos districts et ses transformations successives jusqu'à nos jours. La notice que M. Kohler avait communiquée à M. Kummer a paru dans les *Actes* de 1873.

M. Kohler a présenté en outre un volume allemand, chef-d'œuvre typographique, d'un haut intérêt : ce sont les *Mémoires de la comtesse de Schleswig-Holstein, Léonore-Christine*, épouse du comte Ulfeld, sur sa captivité à la Tour bleue du château royal de Copenhague, de 1663 à 1685, avec gravures. Cet ouvrage curieux est précédé d'une excellente notice du bibliothécaire Jean Ziegler, sur Cornifix Ulfeld, le célèbre homme d'Etat et ambassadeur de Christian IV. Il est accompagné de notes et documents précieux. Les mémoires de la comtesse, écrits avec simplicité et élégance, font connaître le caractère élevé et la résignation chrétienne de l'illustre prisonnière. La traduction allemande en langage du temps paraît bien rendre le texte original danois. Il est à regretter que cet excellent livre ne soit pas traduit en français. Il prendrait place à côté des *Prisons de Pellico*, des *Mémoires d'Andryane* et du *Journal de Cléry*.

M. Quiquerez a envoyé à la section de Porrentruy trois travaux, dont deux déjà communiqués à la réunion de Bienne et publiés dans les *Actes*. Lecture a été faite de sa notice sur l'*homme primitif* de la vallée de Delémont relatant les découvertes récentes faites près de Bellerive dans la tranchée du chemin de fer et dans la caverne de

Liesberg, où l'on a retrouvé les traces de l'homme de l'âge du renne.

Le *Journal de Genève* publie à ce sujet les lignes suivantes tirées de l'*Indicateur d'archéologie* de Zurich.

« En faisant déblayer une grotte près du moulin de Liesberg, le meunier Gressly a recueilli quelques ossements et des outils en silex qui ont été examinés par M. Quiquerez. Celui-ci a soumis les os à la détermination de M. Rütimeyer, à Bâle, qui a reconnu les débris d'animaux de l'époque glaciaire, tels que le renne et autres espèces vivant alors. C'est la première fois qu'on les constate dans le Jura et cette découverte offre des détails tout à fait analogues à ceux de la grotte de Veyrier au Salève, près de Genève. Ces outils de silex de Liesberg, sont absolument pareils à ceux que M. Quiquerez recueille dans ce moment à Bellerive même, dans le diluvien, avec une multitude d'ossements de l'époque quaternaire, mis à découvert par une tranchée du chemin de fer. Parmi ces animaux on remarque surtout un très-grand nombre de cerfs et même le grand cerf, divers sangliers, le bœuf primitif, un fragment de dent de mammouth et autres débris non encore déterminés. Déjà l'année dernière, M. Quiquerez avait signalé en ce lieu des débris de l'époque prédiluvienne, et cette année ses premières observations sont pleinement confirmées. Plus tard, il publiera une notice sur cette importante découverte. »

A propos de cette communication, M. *Ducret* a fait observer que cette découverte a cela de remarquable qu'aucun écrivain, ni historien ancien, ne mentionne le singe, et la présence de ces ossements indique réellement une station préhistorique.

Un autre travail de M. Quiquerez, plus important encore, et qui sera sans doute accueilli très-sympathiquement par les Jurassiens, c'est la biographie du sieur *Pierra Péquignat* (ou Petignat) de Courgenay, décapité à Porrentruy, en 1740, par les ordres du Prince-Evêque de

Bâle. Présenté à la réunion générale de Tavannes, l'assemblée en a voté l'impression d'enthousiasme. Pour faciliter cette publication, M. Kohler a adressé au conseil d'Etat, au nom de la Société d'émulation, une demande de subside. Par l'entremise de la direction de l'éducation, l'Etat a répondu qu'il regrette de ne pouvoir acquiescer à cette demande, mais en revanche, la direction de l'éducation a souscrit pour 150 exemplaires à l'ouvrage de M. Quiquerez. De nombreuses souscriptions ont été recueillies jusqu'à ce jour, nous avons donc le plaisir d'annoncer que cette publication intéressante paraîtra cet automne.

M. Biétry, ingénieur, a fait différentes communications très intéressantes. C'est d'abord une *collection heraldique suisse* consistant en empreintes de sceaux, cachets, calques, dessins, manuscrits et imprimés, qui comprend au-delà de 15,000 armoiries classées par canton : ce sont celles des cités, bourgs et bourgades, châteaux et seigneuries ; des monastères et confréries religieuses ; des communautés et corporations séculières ; des familles éteintes qui ont marqué dans l'histoire et de celles qui sont encore existantes. Cette collection précieuse pour l'histoire de notre pays est de beaucoup la plus complète qui existe.

Ce beau travail a coûté à M. Biétry quinze années de recherches dans la plupart des différents cantons, dont il a visité les bibliothèques, les archives, les collections particulières, etc. Il s'est procuré tout ce qui a paru dans l'espèce. Son but était de publier un armorial complet de la Suisse (cantons, villes, bourgs, villages, châteaux, couvents, corporations, familles, etc.). Malheureusement, eu égard à l'état de sa vue qui ne lui permet plus de poursuivre ce travail fatigant, il sera obligé de céder son œuvre à une bibliothèque ou à quelque amateur qui pourrait la continuer et l'amener à bonne fin.

De retour au pays natal, M. Biétry s'est attaché à rendre à l'histoire les châteaux de *Porrentruy*, *d'Asuel*, de *Pleujouse*, etc. en faisant des reliefs en carton d'après de

vieux plans et dessins remontant au-delà du XVII^e siècle, en y ajoutant les fortifications modernes depuis la guerre de 30 ans. Des détails historiques sont fournis par l'auteur sur les diverses parties de ces constructions gigantesques du moyen âge.

M. Jules Scholl, de Bienne, a communiqué la copie d'une lettre de Voltaire, dont l'original appartient à M. Imer de Bienne, et celle d'un acte de 1235 par lequel l'abbé d'Engelberg Henri achète d'Ulrich d'Orvin et de ses deux fils pour 49 marcs d'argent des vignes à Wingreis, sur le lac de Bienne. C'est une des mentions les plus anciennes du château de Bienne. Ces deux pièces ont paru dans les Actes de 1873.

MM. Weisser et Stockmar ont rendu compte de quelques articles intéressants publiés dans l'*Investigateur* et M. Froidevaux a donné pour le musée une monnaie turque. Au sujet de cette dernière communication, M. Weisser a exprimé le vœu que la commission de l'école cantonale affecte un subside pour disposer d'une façon plus convenable le médailler et les antiquités du musée, car les richesses toujours renfermées ne profitent pas à l'étude et le public qui visite nos collections en soupçonne à peine l'existence.

M. Pauchard a communiqué une pièce de monnaie romaine trouvée près d'Estavayer, à côté de la pierre dite *du mariage*, vieux bloc de granit qui a dû servir de dolmen dans les temps druidiques : c'est une médaille de Tibère.

Le même sociétaire a produit un certain nombre de fascicules du *grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, par Larousse, renfermant plusieurs biographies de Suisses célèbres, entr'autres celles d'Ochs, de Bâle, d'Œcolampade, d'Oppekofer, J. géomètre thurgovien, et inventeur du planomètre (1826?), d'Orelli Jean-Gaspard, philologue, de Zurich, m. 1849, d'Ochsenbein, ancien conseiller fédéral, etc., de Munsingen, de Soleure, aujourd'hui gouverneur du Soudan, et qui vient d'être nommé pacha par le vice-roi d'Egypte.

A Bienne, M. Saintes a fait une causerie sur les célèbres démêlés de Voltaire et du *gouvernement français, au sujet de Calas*. Il peint d'abord en quelques traits nets et précis, la gloire immense de Voltaire, véritable roi de la pensée au XVIII^e siècle, malgré les défauts très accentués de son caractère, défauts dus en partie à son éducation et au milieu dans lequel il vécut. Le trait saillant et le plus honorable de ce caractère est la haine profonde du philosophe contre le fanatisme, haine qui se fait jour à chaque page de ses ouvrages et même dans ses tragédies, écrites souvent en vue d'un but de polémique et non précisément pour l'amour de l'art lui-même. L'amour de Voltaire pour la tolérance et la haine du fanatisme se montrent surtout à l'occasion de l'affaire Calas. Ce malheureux père de famille, honorable protestant, très estimé dans sa ville natale, fut accusé faussement du meurtre de son fils et condamné à mort en 1762 par le parlement de Toulouse. Cet arrêt rendu par le Capitoul, qui eut la criminelle faiblesse de céder aux clamours de la populace, fut basé sur un monitoire qui était un acte d'accusation bien plus qu'une enquête juridique. Calas et Lavaysse furent roués. Il était donc trop tard pour sauver les victimes du fanatisme. Mais Voltaire prit la plume pour défendre au moins la famille et la mémoire d'un innocent. Toutes ses démarches furent vaines d'abord : à force de persévérance, cependant, il réussit enfin, après plusieurs années, à faire casser le jugement et à réhabiliter Calas. Cet acte de générosité honore la mémoire du patriarche de Ferney plus que tous ses ouvrages. M. Saintes fait observer incidemment que les attaques de Voltaire contre le christianisme sont surtout dirigées, selon lui, contre l'absolutisme romain, car derrière l'Eglise, Voltaire voyait toujours, — à tort, il est vrai, — l'inquisition. M. Saintes cherche à établir cette opinion au moyen d'une citation tirée du Dictionnaire philosophique.

M. J. Scholl a lu quelques pages sur la religion et les croyances des *Helvètes*.

M. le Dr *Bœhler* a communiqué une étude sur le *problème obscur*, bien que souvent traité, de *Guillaume Tell*. Il expose le développement de la légende depuis Justinger et Hämmerlin jusqu'à Tschudi, en quelques pages lucides et intéressantes, bien qu'incomplètes. On objecte à l'auteur le peu de cas qu'il semble faire des chansons et des discours conservés par les historiens contemporains des événements dont il parle; à ce titre, l'opinion émise par lui ne se justifie pas. Les plus éminents historiens de notre époque, M. Auguste Thierry notamment, ont tiré le plus grand profit de ces documents, qui, sans être d'une fidélité littérale, rendent cependant d'une manière très heureuse les sentiments des contemporains ou le caractère des héros dans la bouche desquels le chroniqueur met ces discours.

Littérature et philosophie.

Dans le domaine de la *poésie*, M. *Kohler* nous a entretenus des poésies du pasteur *Krieg*, qu'il a recueillies et qu'il va livrer à l'impression. Précédé d'une notice biographique, ce recueil renferme, outre plusieurs pièces déjà communiquées à la Société d'émulation, beaucoup de morceaux inédits. L'éditeur a dû se borner à un choix. Le volume comprendra vraisemblablement une trentaine de poésies les plus remarquables.

Le recueil de poésies de M. *E. Bessire*, intitulé : *Mon printemps*, a aussi fait l'objet d'une communication de M. Kohler. L'auteur est ce jeune homme dont la cécité précoce inspire un si vif intérêt, et qui a déjà donné dans le Jura plusieurs conférences littéraires généralement goûtées. Il y a dans ce volume quelques morceaux bien sentis : *Un père au tombeau de son enfant*, etc. On doit regretter toutefois que ce recueil, qui témoigne chez M. Bessire d'une grande facilité, ait été composé trop à la hâte et renferme des pièces, soit négligées et incorrectes,

soit d'un caractère politique et religieux qui n'est pas propre à concilier à notre jeune compatriote toutes les sympathies.

En *philologie*, M. *Dupasquier* a fait une communication orale sur les *langues comparées*, et M. *Thurmann* a rendu compte de deux ouvrages de *Corcheris*. C'est d'abord une nouvelle grammaire basée sur les grands principes de la philologie moderne d'après Bopp, Burnouf, Muller, etc., dont il recommande l'emploi à l'école cantonale. L'auteur y consacre un temps considérable à l'étude des mots d'après leur origine et d'après les lois de la langue. Corcheris a fait pour le français ce que Brachet a fait pour toutes les langues.

Le second ouvrage traite de la permutation des mots, des lois syntaxiques, des lois de la perte : soustraction, aphérèse, etc. Cet ouvrage est utile pour le développement intellectuel du jeune homme, et M. Thurmann estime que son introduction à l'école cantonale produirait une importante révolution dans le système d'enseignement.

A ce dernier desideratum de M. Thurmann, il a été répondu par M. Froidevaux que la méthode préconisée n'est pas nouvelle et qu'il existe déjà des manuels dont les maîtres de l'école cantonale font leur profit.

M. *Thiessing* nous a lu sur la langue provençale un travail rédigé en langue allemande. L'auteur insiste avec certains détails sur les *dialectes du Midi de la France* et sur les efforts du poète Mistral et autres pour conserver ce qu'il y a de précieux dans ces dialectes. Un mouvement se fait actuellement dans un sens favorable à la langue provençale. Il s'explique par la diffusion des sciences jusque dans les petites vallées et par l'extension des communes. La langue d'oc, négligée, oubliée même en France, n'est pas un simple patois, mais un dialecte, une langue qui a son histoire, sa littérature, et qui est parlée par des millions d'hommes dans le Midi. Elle a 3,000 mots qui ne sont pas tirés du latin.

Le Midi conserve sa langue néo-latine, comme l'Italie après la destruction du colosse romain. La tendance des grands peuples d'annexer les petits se manifeste aussi dans les langues. Si le Midi n'avait pas été annexé par la France, on aurait là une langue aussi harmonieuse que la langue italienne.

Passionné polyglote, M. Thiessing s'indigne aussi contre le décret de l'Assemblée nationale de 1789 qui proclama l'abolition des patois.

Le même collègue communique aussi quelques proverbes de la langue provençale que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici d'une manière plus complète.

« Le bien vient avec le garçon et s'en va avec la fille. » — « Le père ramasse, le fils dissipe. » — « Les mères trop pieuses font des filles trop légères. »

Dans la section biennoise, M. J. Scholl a lu une notice sur les *Fleurs du mal*, poésies de Charles Bandelaire. Cette notice a intéressé les membres qui pour la plupart ne connaissent pas ce sauvage et étrange écrivain, dont la vie, comme les ouvrages, est un véritable problème psychologique; c'est à ce point de vue que le secrétaire de la section de Bienne a traité son sujet sans ménager le blâme au poète dont il lit de nombreux fragments. Cette étude a paru dans les *Actes* de l'année dernière.

Les courses scolaires continuent à être patronées par la commission de l'école cantonale de Porrentruy, comme un puissant moyen d'instruction et comme une légitime et utile récompense accordée aux élèves laborieux à la fin d'une pénible année scolaire. Le récit de ces courses, qui devrait être déposé aux archives du corps enseignant pour faire profiter les successeurs des expériences de leurs devanciers et servir de même d'itinéraires aux nouveaux touristes, pourrait aussi parfois trouver sa place dans l'appendice de ce volume.

« Sans cesse en écrivant variez vos discours. »

C'est pour faire diversion à la sévérité du style, aux

études scientifiques et aux dissertations historiques et philosophiques, et se conformer ainsi aux préceptes du maître, que M. Pauchard a rédigé en 1874 un travail de ce genre, à la suite d'une course scolaire qu'il a faite en compagnie de M. le professeur Froidevaux avec la division supérieure de l'école cantonale, et dont voici l'itinéraire en résumé.

Les jeunes touristes des 5^e, 6^e et 7^e classes ont visité Tavannes, Bienne, Soleure, Zurich, les lacs de Zurich et de Wallenstadt, Sargans, Pfäffers et les célèbres gorges de la Tamina, Coire, Reichnau, Fleins, le col et le glacier du Segnes ou du Martin-Loch, Elm, dans le canton de Glaris, le Sernfthal, le Klœenthal, le passage du Pragel, Schwanden, Glaris, le Muotta-Thal, Schwytz, Brunnen, le lac des Quatre-Cantons, Lucerne, Sempach, Soleure, le Weissenstein et Delémont.

Cette intéressante mais trop rapide course à travers la Suisse orientale s'est faite en 8 jours, sans trop de fatigue et avec beaucoup d'agrément pour tous les touristes qui conserveront un impérissable souvenir des beautés alpestres et des nombreux sites pittoresques et sauvages qu'ils ont eu l'occasion d'admirer. Puissent ces utiles excursions continuer à être pour la jeunesse studieuse du Jura la légitime récompense des labeurs d'une longue année scolaire, et une nouvelle occasion d'apprendre à connaître et à aimer notre chère patrie, la Suisse.

Dans le domaine *philosophique* M. Thurmann rend compte oralement d'un ouvrage récent de M. Hartmann expliquant l'univers à un point de vue tout à fait original.

La *philosophie de l'inconscient*, tel est le titre de cet ouvrage. Selon l'auteur, la pensée se trouve à tous les degrés de l'échelle des êtres ; elle ne devient consciente, et encore seulement en partie, que chez l'homme. Toutes les évolutions de la matière se font donc sous la direction d'un principe spirituel inhérent à cette même matière et la déterminant fatalement à être ce qu'elle est. La pen-

sée dort dans le minéral, s'éveille chez la plante, vit et sent chez l'animal, et prend conscience d'elle-même chez l'homme.

La nature nous pousse par la pensée inconsciente, par l'instinct, à réaliser son plan idéal. Elle se sert chez l'homme de l'instinct pour arriver à son but, qui est la conservation et surtout la perpétuation de l'espèce. Mais pour déterminer à poursuivre ces deux fins, elle produit en nous des désirs dont la réalisation nous apparaît comme le souverain bonheur.

L'expérience nous détrompe aussitôt et nous apercevons avec douleur que nous avons été les instruments d'une force supérieure à nous, nous trompant continuellement par le mirage du bonheur, pour nous forcer à réaliser ses fins : la perpétuation de l'espèce. La raison seule s'aperçoit de cette contradiction, de ce leurre, et s'y soustrait parfois par le renoncement à la vie active ou à l'existence. Elle le fait quand elle est persuadée de la vérité de la sentence : vanité des vanités, tout n'est que vanité. Le monde finira donc, selon M. Hartmann, par la renonciation volontaire de l'humanité à la perpétuation de l'espèce, quand tous auront reconnu par leur expérience personnelle et par celle de l'histoire, l'impossibilité d'atteindre le bonheur dans les conditions actuelles de l'existence terrestre.

Faisons remarquer en passant, dit M. Thurmann, que cette métaphysique appuyée sur toutes les données de la science moderne, aboutit, comme le platonisme et le néo-platonisme et les grands systèmes religieux et mystiques, à l'absence de toute activité, à l'abrutissement.

M. Thurmann a également entretenu la section de Porrrentruy d'un ouvrage de M. *Manzoni*, docteur en philosophie, ancien directeur de l'école secondaire des filles de cette ville. Présenté au congrès de la paix et de la liberté réuni à Lugano le 10 juillet 1872, ce rapport a pour titre : *Du droit pénal et de ses principes.* — Les conclusions de

ce travail sont en parfaite harmonie avec les résolutions votées par le congrès. Les voici :

1^o La peine infligée au coupable ne doit pas avoir pour objet propre l'expiation de la faute, sous prétexte que le mal doit être puni par le mal ; elle ne doit pas non plus avoir pour objet exclusif l'amélioration des coupables, bien qu'elle doive le plus possible être appliquée de manière à favoriser cette amélioration, et avoir pour objet direct l'exemple, en vue de retenir par l'épouvanter les coupables, quoique la peine, quand elle est juste, ait et doive avoir naturellement une vertu d'exemple.

2^o La peine n'a pas d'autre but que celui d'empêcher un mal futur dans la mesure nécessaire (répression) et la réparation du mal causé, ce qui épouse son essence morale et par conséquent juridique.

3^o Par conséquent, la procédure et le droit pénal doivent être limités aux moyens qui ne sortent pas de la sphère tracée par les principes sus-énoncés.

Une troisième communication de M. Thurmann est une courte analyse de l'ouvrage intitulé : *La Morale pour tous*, par A. Frank.

La morale en tant que science ne peut être fondée que sur l'observation et l'analyse des phénomènes psychologiques. C'est ce qu'a fait Frank. Il distingue savamment l'utile, la passion et le plaisir, du devoir, et montre comment le devoir ne peut être identifié avec aucun autre phénomène psychologique. — Il en déduit nos devoirs envers nous-mêmes et envers la société, et se basant sur l'idée de la vertu liée étroitement à l'idée du bonheur, il en infère l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. M. Thurmann estime que pour l'enseignement de la morale ce manuel est à recommander, ainsi qu'à tous ceux qui s'occupent de la science des devoirs et des droits de l'homme.

M. Hengy a rendu compte du traité de philosophie de Joly (1873), proposé par M. Thurmann comme manuel à

l'école cantonale. Cet ouvrage est conforme au programme du baccalauréat. La méthode en est bonne et surtout les résumés en tableaux. Il existe une lacune au sujet du syllogisme au point de vue scientifique. En géométrie ce dernier est d'un secours très puissant. On lui a laissé trop peu de place dans ce manuel. En outre, M. Hengy estime que la démonstration de la liberté et de la loi morale n'est pas assez développée. En France, on est obligé de se limiter sitôt que la matière touche au gouvernement. Par contre, la question de l'immortalité de l'âme est bien traitée. L'auteur s'arrête à point, c'est-à-dire où la religion commence.

Education.

Le progrès et l'amélioration des écoles jurassiennes continuent à préoccuper à juste titre les différentes sections de notre Société. Il est à regretter que cette dernière ne puisse disposer que de son influence morale sur les esprits et les autorités compétentes et n'arriver ainsi que bien lentement au but désiré.

M. le professeur *Jacob*, de Bienne, de retour de sa tournée officielle dans le Jura, a fait part à la section biennoise de ses impressions sur les écoles du Jura. Cet inspecteur extraordinaire fait un triste tableau de la situation des écoles dans plusieurs localités : elles sont souvent trop rares, trop clairsemées pour le grand nombre d'élèves et celles qui existent ne sont pas toujours organisées avec tout le soin et tout l'ordre désirables. Il y aurait beaucoup d'améliorations à introduire dans cette partie du canton, où ne manquent cependant, dit M. Jacob, ni les ressources matérielles qui contribuent à l'aisance, ni les bras qui pourraient en tirer parti.

On voit que le concours de tous les membres de notre Société n'est pas de trop pour arriver au plus tôt à améliorer l'état de chose constaté par M. Jacob. Le champ est vaste ; les besoins sont pressants ; que chacun apporte

son contingent de réflexions et de moyens pratiques d'améliorer les écoles, base fondamentale de la prospérité d'un pays. La Société d'émulation aura alors une nouvelle fois bien mérité du pays.

A Bienne, la section s'est occupée à plusieurs reprises des améliorations à apporter à l'*école enfantine* créée par M. le pasteur Saintes, ainsi que de la création d'une *école de dessin*.

Les *bibliothèques populaires* sont le complément nécessaire de l'école primaire, et celle-ci, bien dirigée, devient le facteur essentiel de la prospérité du pays. C'est de ce complément important pour notre population ouvrière que la section de Porrentruy s'est occupée activement et avec succès cette année. Il appartenait, en effet, à la *Société d'émulation*, dont l'activité s'exerce dans le champ toujours plus vaste de la science et de l'instruction publique, en dehors de toutes les luttes politiques et religieuses, de prendre en mains l'exécution de cette œuvre d'utilité publique et de cette bonne action. Le concours de toute la population éclairée lui a rendu sa tâche facile, en souscrivant avec empressement et enthousiasme même des dons nombreux en argent et en nature. Chacun comprend qu'une bibliothèque populaire, c'est-à-dire accessible à toutes les classes de la société, est une nécessité pour notre ville, privée jusqu'ici de ce puissant moyen d'instruction et de moralisation. Donner à chacun la possibilité de s'instruire, de manière à enlever toute excuse à l'ignorance, tel est aujourd'hui le but de tous les hommes de cœur, de tous les philanthropes.

Aussi voit-on de toute part des bibliothèques se fonder et être immédiatement fréquentées par les déshérités de la fortune qui y cherchent une récréation utile et des moyens de perfectionnement.

Ce n'est pas de cette année que date le projet de la Société d'émulation, de patroner une œuvre d'utilité publique de ce genre. Cette question fut agitée à plusieurs

reprises dans nos séances. Mais ce n'est que dans la séance du 24 mai que la question fut reprise sérieusement et qu'un *comité provisoire* fut nommé pour étudier cette question et la mener à bonne fin. Dans quatre séances très rapprochées, ce comité a examiné et discuté les différents moyens d'arriver rapidement à former un premier fonds de bibliothèque.

La création d'une Société particulière, dite Société *dé la Bibliothèque populaire de Porrentruy*, a été jugée comme le moyen le plus pratique et le plus efficace d'atteindre le but proposé. Le comité a élaboré des statuts, qui ont été adoptés dans une séance ultérieure de la Société d'émulation, et un projet de règlement qui a été soumis avec les statuts aux membres fondateurs de la bibliothèque dans une réunion spéciale. Un local à la maison de ville a été demandé à la municipalité, et le 20 juillet, la bibliothèque s'ouvrira à la grande satisfaction des impatients. A cette époque la souscription rapportait 820 fr. et 489 volumes et beaucoup d'autres promis. Nombreux ont été les donateurs, plus nombreux sont encore les lecteurs. En quelques mois seulement, 789 prêts de livres ont été faits à 200 abonnés. Depuis lors, les dons ont augmenté et aujourd'hui, par suite de l'achat d'un important cabinet de lecture, à Mulhouse, la bibliothèque populaire de Porrentruy, créée par la Société d'émulation, compte 8000 volumes.

Chacun comprend les services que peut rendre cette institution. Il n'est personne qui n'ait à demander aux livres quelques distractions ou quelques renseignements utiles. On a vu par le grand nombre d'abonnés, que cette création répond à un besoin général. Il nous reste à souhaiter pour cette œuvre une bonne direction et un bon bibliothécaire, afin qu'elle puisse rendre à la ville et au district les bons services que les bibliothèques populaires rendent dans d'autres localités.

**Statuts de la Société
de la Bibliothèque populaire de Porrentruy.**

La Société d'émulation, réunie le 24 mai 1874, appréciant les services divers que pourrait rendre à Porrentruy une bibliothèque populaire, a décidé de provoquer la formation d'une Société spéciale pour patroner cette institution.

Les sociétaires présents (MM. Kohler, Ducret, Biétry, Stockmar et Pauchard) s'étant immédiatement inscrits comme membres de la dite Société, il fut procédé aussitôt à la nomination d'un comité provisoire chargé d'élaborer des statuts et un règlement.

Il fut décidé en outre que les statuts susdits seraient portés à la connaissance de nos concitoyens avec invitation à tous, sans distinction d'opinion, à participer, sous le titre de membres fondateurs, à cette œuvre d'utilité publique. (Extrait du procès verbal n° 7.)

ART. 1^{er}. — La Société de la Bibliothèque populaire de Porrentruy a pour but de propager le goût des lectures utiles, instructives et intéressantes parmi la population et en particulier dans la classe ouvrière, et, par là, de remplacer utilement les récréations fuites et dispendieuses.

ART. 2. — A cet effet, un appel sera adressé à tous les citoyens désireux de participer à une œuvre d'utilité publique en adhérant aux présents statuts.

ART. 3. — Le premier fonds de la Bibliothèque sera formé par une souscription volontaire de dons en ouvrages et en argent.

ART. 4. — Le nom des donateurs figurera sur un registre *ad hoc*, mis constamment à la disposition des intéressés. Le tableau des donateurs sera placé dans le local de la Bibliothèque, et les dons, sauf opposition, seront en outre portés à la connaissance du public.

ART. 5. — Tout citoyen adhérant aux présents statuts sera de droit inscrit comme membre fondateur de la Bibliothèque.

ART. 6. — Les ressources ultérieures de la Bibliothèque, son organisation, son usage, les conditions d'abonnement, etc., feront l'objet d'un règlement spécial discuté et arrêté par les sociétaires.

Porrentruy, le 12 juin 1874.

A la question de la Bibliothèque se rattache le projet de création d'un *musée des beaux arts*, dont la Société d'émulation s'est aussi occupée dans plusieurs séances. Cette idée n'est pas nouvelle. Elle mérite d'être prise en considération, afin d'arriver à former le goût de notre jeunesse, d'occuper utilement l'ouvrier et de combattre autant que possible les habitudes du jeu, de la boisson, etc. « Les Sociétés dramatique, de musique, de gymnastique, etc. poursuivent un but moralisant, dit M. *Ducret*. Les écoles de dessin, de sculpture, du soir, sont aussi des moyens d'atteindre ce but. Dans la crise horlogère actuelle, il serait peut-être utile de faire comprendre à l'ouvrier qu'il doit chercher à perfectionner son travail, faire moins, mais mieux. Les graveurs, par exemple, reçoivent 15 cent. par fond. On devrait les payer à raison d'un franc, mais exiger un travail artistiquement fait. Commençons donc par un modeste cabinet des beaux arts, et réunissons les dons que l'on nous fera en dessins, gravures, lithographies, modelage, en attendant d'avoir des statues, des tableaux de mérite. Invitons ensuite les jeunes gens, graveurs et autres, qui préfèrent souvent le *bouge*, à venir étudier des types corrects, purs, représentant des scènes de la vie, etc.»

Pour donner un commencement à ce projet, malgré le manque de local, — M. *Ducret* aurait désiré comme local provisoire au moins, la chapelle du séminaire — M. *Ducret* fait don d'une collection de gravures choisies, et M. *Biétry* met également à la disposition de la Société d'émulation qui patronne cette création, des médailles, des modèles de dessin et différents objets artistiques. M. *Kohler* fait remarquer à ce sujet que des dons ont déjà été faits dans ce but, il y a bien des années, mais qu'ils sont restés dans les familles, faute de place dans nos musées et surtout à cause de l'absence d'un local spécial. On y aurait pu placer aussi les tableaux de la Société d'émulation. — M. *Weisser* désirerait une exposition des beaux arts à Porrentruy, pour réveiller le goût du beau et donner à la

population une idée de l'utilité d'un musée de ce genre.

Mentionnons encore sous cette rubrique un travail de patience et de labeur de M. Biétry. C'est un *relief de la Suisse*, exécuté sur bois et formant une belle planche de 8 pieds de long sur 5 de large. Ce relief, qui a coûté dix années d'application, demande encore quelques mois de travail pour la peinture. Il serait à désirer que l'une de nos écoles supérieures en fit l'acquisition pour l'utiliser dans l'enseignement et aussi pour conserver ce monument au pays.

S'occupant un jour incidemment des promotions dans les classes primaires, à propos de certaines critiques qui se produisaient, M. Pauchard, secrétaire de la commission des écoles primaires, a répondu à quelques objections en exprimant toutefois le vœu de voir discuter un jour un autre système d'examens pour les promotions. Ainsi, il propose pour les examens de fin d'année scolaire de créer quatre bureaux de 6 membres (dont deux pris dans le sein de la commission des écoles primaires) et correspondant aux quatre classes primaires parallèles. Le même bureau aurait à surveiller et à corriger les épreuves écrites et à faire l'examen oral des deux classes parallèles (garçons et filles). Ce même bureau, avec le concours de l'instituteur, discuterait les notes, remplirait les formulaires respectifs et établirait provisoirement l'ordre des promotions des deux classes en question. Les examens terminés, la commission serait alors appelée à connaître les objections que les maîtres et maîtresses et autres personnes pourraient faire et à établir définitivement le rôle des promotions de chaque classe.

Les observations des examinateurs se feraienr par classe et pourraient alors être utilement consignées dans un registre *ad hoc* et communiquées aux maîtresses et maîtres intéressés.

Sciences physiques et naturelles.

M. Ducret a fait, dans cette partie du programme, plusieurs communications intéressantes. C'est d'abord une lettre de M. Quiquerez au sujet des puits d'essai faits à Cornol pour trouver de la houille. Dans cette lettre humoristique qui accompagne les plans et coupes géologiques du Mont-Terrible, M. Quiquerez trouve que les auteurs de cette jonglerie, imaginée pour faire des dupes, devraient être mis sous tutelle et obligés à payer l'amende de 50 fr. pour manque de précaution dans leur sondage. M. Ducret donne quelques détails sur les coupes géologiques et assure que le nouveau puits est fait dans des conditions encore plus défavorables que celui de la première tentative de sondage pour trouver du sel et du lignite dans le triass. La galerie est dans le liass. M. Ducret annonce à ce sujet un travail sur les combustibles du Jura, et il a publié depuis dans le *Progrès* et le *Jura* le résultat de ses recherches scientifiques relatives au soi-disant gisement de houille de Cornol. Cette communication, du reste, a fait l'objet d'un travail que nous avons publié dans notre dernier volume.

Une autre communication de M. Ducret est relative à la *pierre de Bure transformée en marbre* d'après un procédé chimique. Un nouvel échantillon bien réussi est mis sous les yeux des sociétaires. Un premier spécimen avait déjà figuré à l'exposition agricole et industrielle de Porrrentruy en 1868. A sa sortie de la carrière, la pierre de Bure est tendre et poreuse et se laisse parfaitement scier. Ces circonstances ont suggéré à M. Ducret l'idée d'en faire un marbre en y faisant pénétrer des substances chimiques qui produisent des précipités dans les laboratoires. Le nouveau spécimen imite parfaitement le marbre et ouvre ainsi une nouvelle source de produits aux ouvriers intelligents qui voudront en profiter.

Outre une communication relative à la *faune lacustre*,

M. Ducret a entretenu la section de l'analyse de l'eau d'une source trouvée dans le tunnel de *Montmelon*. Il exhibe un échantillon de sel, ayant de l'analogie avec celui de Bex et prouvant qu'il pourrait y avoir à une certaine profondeur (150 m.) une couche de sel gemme dans le voisinage. Cette communication a également été publiée dans le *Progrès*.

M. Thiessing a profité des vacances pour revoir la *belle Albion*. Il nous a fait une intéressante communication à propos des pièces géologiques très rares qu'il a vues au musée de Londres au mois de septembre 1873 et qui proviennent de découvertes récentes faites en Grèce, à Pikerney, ainsi que des ossements de cavernes portant des dessins faits de la main de l'homme, dont l'un entr'autres reproduit très exactement le mammouth, et cela de manière à faire admettre que l'homme appartient à une époque encore plus reculée que celle fixée par les savants contemporains.

Une autre communication de M. Thiessing est celle relative aux difficultés imprévues que l'on rencontre au tunnel de *Courtetmautruy*, par suite de la trop grande abondance des eaux et d'une déviation des couches géologiques presupposées. Il exhibe en outre quelques trouvailles géologiques qu'il est parvenu à soustraire au marteau destructeur des ouvriers.

M. Thiessing a en outre rendu compte du volume des *Actes de la Société d'histoire naturelle de Bâle* (1874) renfermant quelques notices intéressantes, notamment :

1. Un travail de M. le professeur Rütimeyer sur la structure des carapaces et des crânes des *tortues* fossiles et vivantes.
2. Le Spermatozoa de certains vertébrés, par le professeur Mierche.
3. Professeur Hagenbach : sur les effets produits sur la tour de St-Martin par l'éclair.
4. Professeur Fr. Burckhardt : sur un scarabée exotique

vivant à Bâle (introduit avec des graines de palmier du Brésil).

Le premier de ces travaux est la suite d'une étude remarquable publiée déjà il y a quelques années. Le savant paléontologue a étudié depuis de longues années les trésors des trois musées les plus riches en tortues fossiles, savoir ceux de Soleure, de Lyon et de Munich. Malheureusement, dit-il, les matériaux sont si compendieux, les restes si uniformes, et les études sur les tortues modernes si rares et si insuffisantes, que lui-même ne croit pas avoir épousé ce terrain. En effet, les musées contiennent une masse de débris de tortues; à Soleure une salle en est remplie, le tout provenant des carrières près de la ville, existant au même terrain que celui où l'on a trouvé près de Porrentruy les tortues de notre musée, c'est-à-dire le Jura supérieur, mais on n'a pas trouvé de crânes un peu complets, et les os des extrémités font entièrement défaut. Ce n'est donc que par analogie, en suivant les traces de Cuvier, que l'on peut arriver à saisir et à déterminer la structure des différentes espèces. Aussi, vu toutes ces difficultés, on ne peut s'empêcher d'observer le savoir prodigieux et les moyens ingénieux employés par le trop modeste professeur bâlois, et de s'étonner du résultat d'un travail poussé avec vigueur et patience depuis 15 ans, en dépit des obstacles de toutes sortes, que celui-là seulement peut comprendre qui y est engagé.

Dans la séance du 25 janvier M. Pauchard a lu une notice sur la *montre astronomique* en général et sur un spécimen exhibé séance tenante par M. Fritz Tschantré, remonteur chez M. Godat et aujourd'hui à Moutier. Celui-ci a fourni différentes explications relatives à la fabrication de cette montre entièrement faite de sa main. Il cite entr'autres la particularité qu'il doit la première idée de ce travail à sa femme qui, il y a 15 ans, peu de temps après son mariage, lui fit remarquer, dans une promenade au clair de lune, que l'on devrait pouvoir indiquer sur une montre la double rotation de la terre, les différentes

phases de la lune, etc. M. Tschantré travailla cette idée, étudia le mécanisme de l'horloge de Strasbourg qu'il prit pour modèle, et consacra tous ses loisirs du dimanche et de nombreuses veillées à rechercher les combinaisons mécaniques nécessaires à la construction de cette montre qui fut commencée en août 1872 et terminée en février 1873, c'est-à-dire quelques semaines trop tard pour pouvoir être envoyée à l'exposition de Vienne. Le fabricant n'avait pu y travailler qu'à bâtons rompus.

On sait qu'il existe depuis longtemps des horloges astronomiques indiquant mathématiquement toutes les phases de notre planète et de son satellite. Chacun connaît la célèbre horloge de Strasbourg par les nombreuses descriptions qu'on en a faites. Celle de Berne, quoique moins connue, offre les mêmes combinaisons mécaniques que la précédente.

On est parvenu depuis un certain temps déjà à appliquer le même mécanisme à des horloges ordinaires ou portatives et cet automne on m'a fait remarquer à Neuchâtel un mignon spécimen d'horloge astronomique exécuté par un citoyen de cette ville. Mais ce qui, dans ce genre, est plus étonnant encore, c'est la *montre astronomique* remplissant les mêmes fonctions que l'horloge précitée. Ce dernier résultat a été signalé, il y a quelques années déjà, dit-on, mais peut-être n'a-t-il pas été atteint d'une manière aussi complète que dans l'échantillon que M. F. Tschantré de Nidau a mis sous nos yeux et exécuté sans modèle autre que la description de l'horloge de Strasbourg. Existait-il déjà une montre astronomique aussi complète et même plus parfaite que celle-ci, le mérite d'invention n'en serait pas moins grand pour M. Tschantré, et ses patientes recherches l'auraient alors fait arriver au même but que d'autres chercheurs.

Le spécimen exhibé à la section de Porrentruy est une montre de 24 lignes, ayant 7 cadrants et 8 aiguilles pour indiquer les saisons, avec les signes du zodiaque, les mois avec le quantième, les jours de la semaine, les lunaisons

avec l'âge de la lune, les heures, les minutes et les secondes fixes au centre. Cette pièce, avec échappement à ressort, remontoir au pendant et mise à l'heure, marche avec une parfaite régularité dans son ensemble par le seul fait du remontage quotidien et ordinaire. M. Tschantré travaille actuellement à appliquer le même mécanisme à une montre de 20 lignes en or qui aura un perfectionnement de plus, consistant en ce que l'une des aiguilles du cadran des mois sautera du 1^{er} au 31 sans remontage particulier. Puissent ses nouveaux efforts être couronnés de succès. Nous lui conseillerons toutefois aussi de s'appliquer d'une manière plus particulière au fini de son travail, car aujourd'hui on exige sous ce rapport les plus grands soins et une certaine élégance bien comprise dans tout l'ensemble.

Utilité publique.

Cette branche du programme n'a pas été négligée. Les sections de Bienne, Neuveville et Porrentruy ont mis à l'étude un certain nombre de questions d'utilité publique et sont arrivées à d'heureux résultats.

Ainsi, sous le patronage de la section de Neuveville, des conférences publiques ont été données à Neuveville pendant l'hiver 1874-75 par

MM. *Desor*, sur l'époque du bronze ;

Godef, professeur, sur les palmiers ;

Cellini, sur le savoir-vivre ;

Bessire E., qui a donné une séance de déclamation.

A Bienne, un comité de patronage s'est formé dans le sein de la section, et une liste de souscription a couvert les frais des 7 conférences très fréquentées, données en janvier et février par

MM. le Dr *Alaux* sur les variations de la morale dans le genre humain ;

St-Ange Liévre, sur le sentiment religieux ;

Aug. Bost, de Genève, sur des souvenirs d'Egypte ;

A. Vielle, de Neuchâtel, sur Arago ;
J. Scholl, sur Mahomet et l'islamisme ;
Saintes, sur Lamennais ;
le pasteur *Barrelet*, sur la poésie hébraïque et le Livre de Job.

Quelques journaux ont constaté avec regret le fait que le nombre des touristes étrangers qui franchissent les sommités des Alpes bernoises ou viennent faire un séjour dans les hôtels et établissements de bains de l'Oberland, va diminuant d'année en année et qu'ainsi le pays perd des sommes considérables par suite des prix abusifs des exploiteurs de tout genre, que les voyageurs rencontrent sur leur route. La section de Bienne a eu à ce sujet une intéressante séance que nous résumons comme suit :

M. E. Ducommun expose des idées nouvelles sur le séjour des montagnes et les changements d'air, dont l'usage et le besoin se généralisent de plus en plus dans la classe moyenne et dans la classe pauvre pour faire diversion à l'assujettissement des affaires. Pour faciliter ces changements d'air aux personnes peu fortunées, M. Ducommun voudrait qu'on cherchât le moyen d'opérer une réforme dans les hôtels en s'associant pour la construction et la tenue d'hôtel dans la simplicité d'il y a 20 ans. Il cite comme exemple Heiden, qui était autrefois une localité simple et rustique sans être dépourvue d'agrément. Dès lors, on a créé des hôtels princiers qui ne sont abordables qu'aux personnes très riches. L'exploitation des étrangers est aussi extrême de la part des hôteliers et nuit à la bonne réputation de notre patrie. M. Ducommun croit qu'il appartient aux Sociétés d'utilité publique de s'occuper de cette question.

MM. Bähler et Lanz Dr et J. Scholl, tout en appréciant certaines idées, estiment que le préopinant a vu la chose trop en noir, et qu'il exagère le luxe de nos hôtels de touristes qui ne sont pas tous des *Nationalhofer* de Lucerne. Partout en Allemagne, en France, en Italie, on rivalise de soins pour attirer les voyageurs étrangers. En Suisse, peut-

on rester en arrière? Du reste, on trouvera facilement dans l'Oberland même des hôtels loués à prix modestes et accessibles aux malades peu fortunés, par exemple le Beatenberg, sur le lac de Thoune, Börsigen, Nilderswyl, connus et fréquentés, puis à Sewen, au bord du lac de Lowerz (Schwytz), et Villars sur Ollon où l'on ne peut payer que 4 à 5 francs par jour, au plus fort de la saison; ce sont par conséquent des hôtels modestes comme les désire M. Ducommun. On ne peut pas entraver la liberté d'industrie, ni la liberté individuelle. Les entrepreneurs des grands hôtels spéculent à leurs risques et périls et seront les premiers punis s'ils exagèrent et dépassent les limites du possible.

M. Ducommun réplique que si la Société d'utilité publique et non le gouvernement prenait sous son patronage certains hôtels, on arriverait à faire connaître des sites ignorés et cependant dignes d'être visités; ainsi, le Jura, si délaissé, pourrait devenir un lieu de rendez-vous charmants sur plusieurs points.

A Biel encore, la question des *prisons* et du *pénitencier cantonal* a encore fait l'objet cette année d'une étude de M. Bläsch sur laquelle nous n'avons pas de détails.

La section de St-Imier s'est essentiellement occupée de questions d'utilité publique. Nous regrettons de n'avoir aucun détail à mentionner ici.

Outre la bibliothèque populaire de Porrentruy, œuvre éminemment d'utilité publique et dont la création revient à la Société d'émulation, la section bruntrutaine s'est occupée de plusieurs questions d'un intérêt général. MM. Froidevaux et Stockmar ont rendu compte de plusieurs articles intéressants publiés dans le *Bulletin de la Société suisse d'utilité publique*, dans le *Bulletin des Sociétés vaudoises et genevoises*, etc., et notamment sur l'assistance publique, la fabrication du papier au moyen de végétaux, le renchérissement des denrées, les fâcheux résultats des grèves, la conservation du beurre, l'association des amis des pauvres, la question pénitentiaire, les asiles de nuit à

Genève et à Berlin, les insectes et oiseaux utiles à l'agriculture, etc., etc.

Ces différentes questions d'un intérêt général ont attiré l'attention des sociétaires sur la question que la Société d'utilité publique de la Suisse romande avait mise à l'ordre du jour de sa réunion générale de Fribourg en 1874, et qui était conçue en ces termes : *La question ouvrière peut-elle recevoir une solution satisfaisante, sans bouleversement social et politique, dans les limites de la justice universelle et réciproque ?*

A ce sujet, et à propos de la crise horlogère et de la cherté de la main d'œuvre agricole, s'est engagée une discussion entre MM. Ducret, Kohler, Thurmann et Stockmar, que nous résumons ainsi :

La question posée semble admettre le fait que l'établissement des voies ferrées aurait amoindri la position de l'agriculture. Cela ne saurait être vrai en tout cas que pour le petit propriétaire, car le riche agriculteur remplace la main-d'œuvre par les machines. L'ouvrier voit sa position s'améliorer par l'élévation du prix des journées. Dans les pays industriels, comme celui-ci, la rareté de la main d'œuvre s'explique par le fait que les nombreuses demandes en horlogerie ont rendu cette industrie momentanément attrayante et ont attiré une foule d'ouvriers qui trouvaient à gagner avec moins de peine un salaire plus élevé. Il en est résulté une crise agricole qui a son contre-coup dans la hausse du prix des denrées de première nécessité.

La facilité avec laquelle les produits de l'industrie horlogère trouvaient à se placer, a aussi eu pour conséquence la fabrication de montres patraques (*clous*), qui s'obtenaient facilement et à bon marché et semblaient à l'ouvrier habile un moyen de doubler son salaire. Mais c'est aussi là la principale cause de la crise horlogère que l'on subit aujourd'hui. Cette crise peut avoir son bon côté en ce sens que l'on comprendra peut-être qu'il faut abandonner

la montre de pacotille pour fabriquer le type qui peut consolider notre industrie et augmenter le crédit. Les mauvais ouvriers devront se perfectionner ou retourner à la pioche. Il résulte aussi des faits constatés que notre agriculture a dégénéré depuis quelques années. Au fur et à mesure que l'industrie horlogère enlève des bras à l'agriculture, celle-ci, au lieu de faire appel à l'intelligence pour suppléer au manque de bras par des machines et par des cultures nouvelles plus rémunératrices, se laisse tomber en décadence et péricliter visiblement. C'est ainsi, entr'autres, que les arbres fruitiers sont très mal soignés et que l'on ne songe nullement à éviter quelque peu les gelées en introduisant surtout dans le pays les arbres à floraison tardive. Les paysans ne songent pas non plus à soustraire le fumier à l'influence atmosphérique, et à utiliser les engrains gazeux, les plus efficaces agents de la fertilisation du sol, etc., etc.

On combattra (à l'avenir) quelque peu les crises horlogères par la création d'une école d'horlogerie qui formera des ouvriers sérieux et instruits, et on relèvera quelque peu l'industrie agricole par des conférences dans nos villages sur les améliorations à introduire dans les cultures, etc. La Société d'émulation continuera sans doute à s'intéresser à cette double question d'un intérêt général pour le Jura.

Le bureau de statistique de Washington a envoyé à notre Société un rapport spécial et fort intéressant sur l'*Immigration dans l'Amérique du Nord*. M. Froidevaux en a fait un analyse détaillée. Cet ouvrage renferme des renseignements très utiles pour les émigrants, sur le prix de vente et le fermage des terres, les principales productions, les moyens de communication avec les marchés, le prix du bétail, les classes d'ouvriers les plus demandés dans les Etats de l'Ouest et du Sud, etc., etc., avec des tables sur le prix moyen des salaires par semaine dans les différentes parties du pays pour les artisans, les ouvriers des fabriques et des fermes, sur les prix des provisions , de

l'épicerie, des étoffes et des loyers dans les centres manufacturiers, pendant l'année 1869-70, etc. (Voir à l'Appendice.)

M. Pauchard a présenté un travail très-complet sur les différentes catégories d'*assurance sur la vie*, question mise à l'étude par la société d'utilité publique de la Suisse romande.

Nous donnons ici en résumé quelques-unes des conclusions de ce mémoire :

1^o L'assurance en général doit être un contrat d'indemnité et non un contrat de lucre.

2^o Elle doit contribuer à développer dans le monde social l'esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance.

3^o Ainsi conçue l'assurance est morale et humanitaire, et le principe économique qui en est la base mérite justement les sympathies de la presse et du public en général.

4^o Aujourd'hui, par mesure de sage précaution, chacun s'empresse d'assurer ses propriétés mobilières, marchandises, etc. Or, l'homme représente une valeur bien supérieure à la propriété mobilière, si l'on songe au coût, aux peines que représente l'être humain arrivé à son complet développement physique, et surtout si l'on considère l'homme qui a fait des études qui lui valent une belle position dans la société.

Donc, si l'on prend généralement beaucoup de soin d'assurer ses propriétés contre les sinistres, à plus forte raison l'homme sage ne doit-il pas oublier l'assurance sur la vie dont la variété des contrats répond à tous les besoins et à tous les cas de décès prématurés.

5^o On peut surtout recommander l'*assurance mixte*, qui paraît plus morale et plus encourageante, en ce sens que le capital assuré est payable à une époque déterminée (*dans 10 ans, 15 ans, etc.*) à l'*assuré même, s'il existe, ou à sa famille AUSSITÔT APRÈS SON DÉCÈS*, s'il meurt avant le délai fixé pour l'échéance de son contrat.

6^o Quant au choix de la compagnie, il est préférable de

s'adresser à une Société nationale bien réputée et dont les membres de l'administration nous sont moins inconnus que ceux d'une compagnie étrangère.

Tels sont, Messieurs, vos différents travaux de l'année auxquels il faut toutefois encore ajouter un vœu bien légitime de M. *Ducret*, qui mérite d'être pris en considération par la Société et qui a sa place ici.

M. *Ducret* désire que l'on publie à la fin de chaque volume des *Actes* le catalogue de toutes les découvertes faites dans le pays, tant en spécimens géologiques, archéologiques, de blason, de numismatique, que d'objets divers d'antiquités, tableaux, gravures, etc., etc. Ces indications se feraient sans prétérir le possesseur de l'objet trouvé qui tiendrait à le conserver dans sa collection. On mentionnerait la collection publique de Porrentruy ou de Delémont, ou de Bienne, ou telle autre collection particulière (de MM. Quiquerez, Kohler, etc.,) dans laquelle l'objet se trouve, etc. De cette manière l'étranger qui voudrait se livrer à une étude archéologique, paléontologique, pourrait facilement faire les recherches utiles à l'aide de ce catalogue qu'il trouverait dans nos *Actes*.

« Et d'ailleurs, s'écrie M. *Ducret*, combien de personnes du pays savent que l'on a trouvé les ossements d'un mammouth dans les environs de Porrentruy et à Bellerive, ainsi que dernièrement dans le tunnel de Courtemautruy une pièce remarquable, un dauphin, échantillon rare et difficile à obtenir pour notre musée, attendu que les ingénieurs ont reçu l'ordre d'expédier à Berne toutes les trouvailles importantes. »

« Malgré les fréquents appels du conservateur, le musée n'a reçu que peu de dons. Il n'y a pas même un lièvre, ni un sanglier. Dans chaque ville le public se fait un plaisir et un honneur d'enrichir le musée de tout ce qui peut contribuer à intéresser les visiteurs. Ici, personne ne fait de don, pas même la commune qui devrait cependant songer à l'embellissement de la ville par la création d'un

musée des beaux-arts. A Montbéliard, par exemple, les choses se passent bien différemment. » — A la suite de ce chaleureux plaidoyer de notre habile conservateur, il est décidé de faire un appel dans les journaux et de lancer des circulaires aux communes, aux bourgeoisies, aux familles capables de fournir des renseignements et de contribuer à établir le catalogue en question et de fournir quelques dons pour le musée. Espérons que l'année prochaine le 25^e volume des *Actes* témoignera du succès de ces démarches.

La Société d'émulation a maintenu ses bonnes relations avec les Sociétés sœurs de la Suisse et de l'ancienne Séquanie. Plusieurs collègues se sont rendus le 8 mai à l'aïmable invitation de la Société d'émulation de Montbéliard.

Outre les articles publiés par nos collègues dans l'*Annuaire du Jura*, déjà cités plus haut, et ceux qui ont paru dans les journaux quotidiens ou semi-hebdomadaire, plusieurs revues de la Suisse et de l'étranger ont donné encore des travaux de sociétaires; ainsi, M. Quiquerez a écrit dans l'*Indicateur d'archéologie de Zurich* et dans la *Tribune du peuple*, MM. Ducret, Thurmann, Thiessing, Stockmar, etc.

Messieurs et chers collègues, vous avez pu vous convaincre par ce rapide coup d'œil rétrospectif, par ce trop court résumé de vos travaux, que la Société d'émulation continue ses louables traditions et que malgré l'indifférence des uns et le silence regrettable de l'une ou l'autre section, elle n'a pas dégénéré ni démerité des sympathies qu'on lui a mainte fois témoignées en Suisse et à l'étranger.

Puissent ces traditions se continuer, la Société recevoir d'intelligentes et vallantes recrues pour remplacer les vides que l'impitoyable mort fait chaque année dans nos rangs. Puissent les différentes sections se réveiller au

souvenir des collègues défunts qui ont honoré la Société par leurs travaux, leurs sages conseils, et ainsi contribué à la prospérité publique du Jura bernois. Puissent-ils enfin, ces jeunes sociétaires, marcher sur les traces de leurs illustres devanciers dont les noms figurent dans nos annales et donner ainsi à la *Société d'émulation*, belle fille de 28 ans, le succès, pour époux constant et fidèle.

Tels sont, Messieurs et honorés collègues, les vœux sincères que fait votre secrétaire en prenant congé du protocole et tout en réclamant votre indulgence pour cette dernière rédaction faite à la veille d'un départ pour de lointains parages et avec des préoccupations d'esprit fort peu poétiques.

Porrentruy, 24 juillet 1875.

Ol. PAUCHARD, professeur.

